



FRÉDÉRIC LEFEBVRE,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE DE
L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE,
CHARGÉ DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DES
PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DU
TOURISME, DES SERVICES, DES PROFESSIONS
LIBÉRALES ET DE LA CONSOMMATION



Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le vendredi 10 décembre 2010

Frédéric LEFEBVRE labellise 19 nouvelles Entreprises du Patrimoine Vivant et annonce de nouvelles dispositions pour leur développement

Frédéric Lefebvre, secrétaire d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation labellisera lundi 13 décembre 19 nouvelles Entreprises du Patrimoine vivant lors de la 2^{ème} rencontre nationale des Entreprises du Patrimoine Vivant.

Cette rencontre, organisée par l'Institut Supérieur des Métiers, en charge du Secrétariat de la commission nationale des EPV, se tiendra au centre de conférence Pierre Mendès-France du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie de 9h30 à 16h30.

Lors de cette journée d'information et d'échanges visant à favoriser les synergies entre les entreprises labellisées, le Secrétaire d'Etat proposera de renforcer la transmission des métiers de ces entreprises françaises d'excellence par la création de nouvelles filières de formations en apprentissage.

Il lancera de nouveaux partenariats avec l'INPI (l'Institut national de la propriété industrielle), la Caisse des Dépôts et le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables, pour sécuriser les talents des entreprises et leur donner de nouveaux moyens de développement.

Fortes d'une expérience parfois séculaire, les 833 EPV sont résolument tournées vers l'avenir. Les **problématiques de transmission et de valorisation du savoir-faire**, au centre de leurs préoccupations, seront au cœur des débats de la 2^{ème} rencontre nationale.

A propos du label Entreprise du Patrimoine Vivant

Le label d'Etat Entreprise du Patrimoine Vivant est une marque de reconnaissance du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, mise en place pour distinguer des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence. Ces maisons se caractérisent par une histoire et un patrimoine parfois séculaires, des capacités d'innovation et des savoir-faire rares qui ont contribué à asseoir leur notoriété dans le tissu entrepreneurial français. Depuis son lancement en 2006, plus de 800 entreprises ont été labellisées.

Inscriptions : Florence HOUSSARD - f.houssard@infometiers.org

Contacts presse :

Cabinet de Frédéric LEFEBVRE : Sophie LE MOUËL – 01 53 18 40 61 - sophie.le-mouel@cabinets.finances.gouv.fr
Agathe DJELALIAN chargée de communication Entreprise du Patrimoine Vivant - 01 44 16 80 67
presse@patrimoine-vivant.com